

Association transports et environnement
SECTION FRIBOURG



© Nicolas Haymoz

Rapport d'activité 2015

ATE section Fribourg, Case postale 67, 1701 Fribourg

info@ate-fr.ch

www.ate-fr.ch

Pour faire un don : CCP 17-10329-7



Pour une mobilité
d'avenir

ate

Éditorial

Chères et chers membres,

Le moment est venu de vous dire au revoir. Cette année sera la dernière pour moi. Entré au comité en 2005 et secrétaire politique de la section depuis 2009, je quitte l'ATE pour le Conseil communal de Fribourg. J'aimerais en premier lieu réitérer mon attachement à cette organisation si fondamentale pour notre pays. L'ATE travaille sans relâche et avec succès depuis près de 37 ans pour une politique de mobilité respectueuse des humains, de l'environnement et du climat. Reconnaissance, voilà le sentiment qui m'anime en écrivant ces lignes, pour la section fribourgeoise qui a donné sa chance au candidat atypique que j'étais. J'aimerais remercier Nadya Rohrbach, qui était venue me tirer hors de mon atelier de bijouterie et qui, avec bienveillance, m'a aidé à me former. Je n'oublierai jamais, feu Michel Monney, mon compère des débuts qui m'a transmis une petite partie de son inégalable expérience tant de la politique que de la négociation. Je souhaite aussi rendre honneur à mon amie Silvia Maspoli Genetelli, première secrétaire politique de notre section. Elle qui a ouvert la voie dans des conditions pas toujours confortables. Silvia sur qui j'ai pu compter dans toutes les situations et qui quitte aussi le comité après 13 ans d'intense et fidèle engagement. Sans oublier toutes les autres personnes que je ne cite pas faute de place, mais qui se reconnaîtront en lisant ces lignes.

Mais trêve de remerciements, passons aux choses sérieuses. Une fois de plus, votre comité n'a pas chômé. Le développement effréné du canton en matière de construction n'y est pas étranger. Votre section a continué d'être vigilante. Vous découvrirez les dossiers dans lesquels nous nous sommes engagés en lisant la suite de ce rapport d'activité.

Le climat entre l'ATE et la Direction de l'aménagement et des constructions (DAEC) s'est dégradé. Le baromètre est passé du « beau fixe » qui régnait sous l'ère Godel sur « mauvais temps » depuis que le Conseiller d'État Maurice Ropraz est à la barre. La DAEC ne supporte pas bien que l'ATE relève ou suggère des améliorations constructives dans les projets. Elle nous cherche systématiquement des poux au niveau formel et procédural. L'ATE ne se laisse pas faire et vient justement de gagner un recours au Tribunal cantonal contre la DAEC. La Direction change subitement de pratique et nous met systématiquement les frais à charge en déboutant nos recours. Sur ce point, le Tribunal cantonal vient de nous donner raison ; l'ATE n'agit pas égoïstement, mais au contraire pour défendre l'intérêt public et l'environnement.

Le prochain bras de fer entre la DAEC et l'ATE est programmé. En effet, les services de M. Ropraz contestent notre qualité pour agir au sens de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire. Or, en matière d'aménagement, seuls deux cantons ne donnent pas de prérogatives en matière d'aménagement aux organes législatifs, Soleure et Fribourg. Le canton de Fribourg est de plus un très mauvais élève au niveau suisse. Il est l'un des cinq cantons ayant la plus grande réserve de terrains à bâtir. En termes de croissance de la mobilité individuelle motorisée c'est le champion suisse ! Or une politique coordonnée en matière d'aménagement et de mobilité pourrait enfin permettre à ce canton de se

développer de manière harmonieuse dans le respect et l'intérêt des humains et du développement durable. La modeste force de contre-propositions des organisations environnementales en serait très gravement affectée. La capacité d'organisations comme l'ATE, qui bonifient les projets plus qu'elles ne les combattent, n'est plus à démontrer, et ce finalement à la grande satisfaction des communes et/ou des promoteurs concernés.

Le comité aura donc fort à faire pour défendre le droit de recours au niveau cantonal et ce d'autant plus qu'il va devoir se réorganiser. Mais il est composé de personnes particulièrement compétentes et engagées qui sauront intégrer de nouvelles forces. Je le quitte confiant et avec le sentiment du devoir accompli. Je le quitte aussi en le remerciant chaleureusement pour son engagement sans pareil au service d'une mobilité d'avenir et en lui souhaitant bonne chance et succès.

Pour la dernière fois, chères et chers membres de l'ATE section Fribourg, je vous remercie du fond du cœur pour votre soutien et votre fidélité. Sans votre vision proche de la nôtre, rien ne serait possible, au nom du comité fribourgeois, MERCI !

Pierre-Olivier Nobs, secrétaire politique

Vie de la section

Membres

Les membres de la section sont passés de 2'437 (fin 2014) à 2'425 (fin 2015).

Assemblée générale 2015

L'assemblée a eu lieu le 20 mai au Centre le Phénix à Fribourg. Les comptes et le budget ont été approuvés à l'unanimité. Tous les membres du comité ont été réélus – Simon Bischof, Gérald Collaud, Isabelle Colliard, Raimund Eberhard (caissier), Roger Gut, Cindy Levrat, Silvia Maspoli Genetelli (secrétaire administrative), Savio Michellod, Pierre-Olivier Nobs (secrétaire politique), Pius Odermatt, Marie-Angèle Poupon – à la seule exception de Benoît Rohrbasser, qui a décidé de ne plus se représenter. Le comité le remercie très sincèrement pour son généreux et très compétent engagement. En 2ème partie de soirée, Madame Nicole Surchat Vial, architecte de Ville, nous a présenté une conférence sur la « Requalification du Bourg – démarche ».

Rapport d'activité

Notre rapport annuel peut être consulté et téléchargé sur le site de la section (www.ate-fr.ch/infos/rapports-annuels). Cependant, pour celles et ceux qui le souhaitent, une version papier peut être commandée au secrétariat (info@ate-fr.ch).

Silvia Maspoli Genetelli

Actions

Semaine de la mobilité 2015

Pour sa douzième édition, qui a eu lieu du 16 au 22 septembre, la Semaine de la Mobilité Fribourgeoise a fait sa révolution ! Elle s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle et a optimisé son nom ; adieu SeMo (parfois confondue avec les

Rapport d'activité 2015 – ATE section Fribourg – Mars 2016

semestres de motivation destinés aux adolescents en quête de formation professionnelle) ... que vive SEMOB !



La SEMOB s'est alliée en 2015 avec deux nouveaux partenaires : Fribourg-Centre / la Galerie, qui a hébergé les différents partenaires pendant toute une semaine avec leur concept « MOBILE, PAS DÉBILE ! », et la Coreb (Communauté régionale de la Broye), qui a pris le relai dans la Broye avec un très riche programme d'animations.

3

Au menu de l'édition adressée aux petits comme aux grands : sensibilisation à la mobilité respectueuse des humains et de l'environnement, prévention, promotion du Pédibus, bourse aux vélos, rêve, évasion et ... un parcours / concours qui a permis à tous les participants de tester leur « QUOTIENT DE MOBILITÉ » !

Bien que les prémisses fussent prometteuses, le bilan n'a pas été à la hauteur des attentes pour ce qui est du public véritablement touché. Une réflexion concernant l'avenir de la manifestation s'impose, compte tenu aussi du fait que le travail de coordination implique un important investissement en énergie, et que ni le WWF ni l'ATE ne semblent actuellement prêts à le fournir sans un véritable soutien d'une entité qui agisse sur l'ensemble du canton (le Service de la mobilité, par exemple).

Silvia Maspoli Genetelli

Pédibus

La Coordination Pédibus Fribourg/ATE promeut à travers tout le canton les déplacements à pied à l'école pour la santé et la sécurité des enfants. Dans le but de favoriser la création et le fonctionnement de lignes de Pédibus, elle informe les parents d'élèves des avantages du Pédibus, offre aide et conseils pour l'organisation, fournit gratuitement du matériel ainsi qu'une assurance en collaboration avec le BPA.

Cette année scolaire, 49 lignes sont actives, réparties dans tout le canton à l'exception du district du Lac. Elles assurent l'accompagnement d'environ 450 enfants pour 13 trajets hebdomadaires en moyenne. 35 % des lignes sont actives dans des communes alémaniques.



La Journée internationale « à pied à l'école » a été fêtée le 18 septembre à Promasens, Farvagny et Villars-sur-Glâne, en présence des préfets de la Glâne et de la Sarine, de la conseillère d'État Mme Demierre et du directeur de l'OCN.

Le rapport 2015 de la Coordination Pédibus Fribourg/ATE est disponible sur la page cantonale Fribourg du site www.pedibus.ch.

Séverine Emery, coordinatrice cantonale du Pédibus

Stand ATE lors des bourses aux vélos

Cette année 2015, l'ATE a tenu à nouveau, à plusieurs reprises, un stand lors de manifestations organisées par PRO VELO.

Les bourses aux vélos de Fribourg et Morat ont eu lieu respectivement les samedis 19 mars et 25 avril 2015. Il y avait de nombreuses offres et des conseils pour les femmes, hommes et enfants. L'équipe présente a communiqué sur les actions et projets de l'ATE et a mis à disposition différentes brochures et du matériel sur la sécurité routière, sur la mobilité douce et la qualité de vie en découle.



Lors de la bourse aux vélos de Bulle, le samedi 11 avril 2015, nous avons pour la première fois participé à la mise en place de la bourse avec PRO VELO, ce fut pour nous l'occasion de partager cette journée du début à la fin. Nous avons aussi profité de l'attente de l'ouverture pour faire signer l'initiative vélo et avons reçu un bon accueil du public. Une enquête a été effectuée en été 2015 auprès des cyclistes qui sillonnent la ville de Bulle. Elle va permettre le

développement de la mobilité douce à Bulle.

Nous sommes très satisfaits et nous nous réjouissons de renouveler notre présence lors de ces manifestations !

Cindy Levrat

Campagnes

Gothard

Dès le mois de septembre, le comité de la section fribourgeoise de l'ATE a commencé sa bataille contre le deuxième tunnel routier au Gothard. Une bataille qui a demandé un énorme travail de coordination et de mobilisation, et qui nous a permis d'être présents avec nos arguments sur les réseaux sociaux, dans les médias, les courriers de lecteurs et dans les rues de tout le canton.

Face aux lobbies de la route et à leur campagne d'affichage massive et d'annonces payantes dans les journaux, nous avons su mener une incroyable campagne de terrain grâce à la générosité en temps et en énergie de nos bénévoles et de ceux de nos précieux alliés (associations, partis, syndicats).

Malheureusement, le peuple suisse a cru aux paroles de Mme Leuthard et a décidé de percer une fois de plus cette mythique montagne, sans même attendre que la nouvelle transversale ferroviaire alpine soit inaugurée.

Affaire liquidée ? Pas du tout. Nous continuerons à nous engager pour la protection des Alpes et en faveur du transfert du trafic de la route au rail, bien conscients que nos adversaires, après le vote du dimanche 28 février, oublieront vite leurs promesses. La preuve ? Le mercredi 2 mars, pendant que j'écris ces

quelques lignes (profondément déçue et triste en tant qu'activiste et en tant que Tessinoise), le Parlement approuve une motion du groupe PLR visant à affaiblir l'objectif du transfert ...

Silvia Maspoli Genetelli

Initiative vélo

Début mars 2016, 105'000 signatures ont été remises à la Chancellerie fédérale en faveur de l'initiative vélo. Celles-ci ont été récoltées par une large coalition de personnes et d'organisations. Parmi elles, l'ATE-Fribourg s'est rendue sur le terrain pour glaner avec assiduité le plus de paraphes possibles en vue des 100'000 signatures nécessaires. Un formidable succès ! L'initiative demande que la promotion de la pratique du vélo soit inscrite dans la Constitution fédérale.

Roger Gut

Dossiers LAC

Impossible convention avec la Landi à Morat

La convention avec la Landi a échoué malgré les efforts de l'ATE. La raison de cet échec est d'une part que la Landi ne voulait construire qu'une partie des places de parc en sous-sol. D'autre part, des raisons juridiques s'opposaient à cette convention, étant donné que le préfet ne voulait pas intégrer cette convention à l'autorisation de construire.

Après l'échec de la convention, le préfet a rejeté l'opposition de l'ATE et délivré le permis de construire à Landi SA. Il a motivé sur 15 pages les considérations ayant mené à prononcer une exception au principe de l'article 62, alinéa 3, première phrase ReLATEc. L'ATE a fait recours, ce qui a conduit la Landi à retirer sa demande de permis de construire sans tambour ni trompette. Par ce retrait, l'ATE se sent confirmée dans la pertinence de son argumentation. Si l'ATE n'avait pas fait recours contre la décision du préfet, cela aurait créé un précédent catastrophique. Le projet de la Landi avec une construction d'un étage et 90 places de parc disposées autour n'aurait tout simplement pas satisfait aux strictes conditions de la loi fribourgeoise sur les constructions.

Pius Odermatt

Centre commercial Relais A1 Morat/Löwenberg

En 1998 un consortium projette un centre commercial avec une surface de 40'000m² et 760 places de parc. Une convention signée avec l'ATE prévoit; piste cyclable, chemin piétons, parking payant dès la 1er minute, électro-bus chaque 20 min. 2012, la Coop présente un projet réduit à 12'000m² et 198 places de parc. Sa mise en œuvre exige une adaptation de la route communale attaquée par l'ATE pour motif qu'elle visait un projet basé sur un PAD dépassé qui viole un bon nombre de principes du nouveau plan directeur cantonal ainsi que du principe d'une utilisation mesurée du sol selon la LAT. Or, la DAEC vient d'approuver cette route et rejeté notre recours. La motivation nous est encore inconnue. Affaire à suivre.

Rainer Weibel

Dossiers Singine

Petit-Schönberg à Tavel

En 2012, Tavel a voulu agrandir le quartier du Petit-Schönberg par une mise en zone à bâtir. L'ATE a déposé une opposition et un recours contre ce changement de zone parce que cet habitat de densité faible à moyenne n'avait pas d'infrastructure propre. Cela n'aurait qu'occasionné plus de trafic vers la ville de Fribourg. Entretemps, l'agrandissement de ce quartier périphérique a été (temporairement) enterré avec le moratoire sur les zones à bâtir de la loi révisée sur l'aménagement du territoire.

Pius Odermatt

6

Recours contre la mise en zone à bâtir de surfaces d'assolement à Alterswil

Les surfaces d'assolement sont des terres agricoles de grande valeur qui jouissent d'une protection particulière. Conformément à l'article 30, alinéa 1 de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT), les surfaces d'assolement ne peuvent être mises en zone à bâtir que lorsqu'un objectif que le canton estime également important ne peut être atteint autrement.

L'ATE a recouru contre la mise en zone à bâtir de plus de 10'500 m² de surfaces d'assolement à Alterswil parce que les maisons mitoyennes prévues à cet endroit contreviennent à cette exigence. Le Conseil communal s'appuie sur un courrier des deux directions cantonales responsables respectivement de l'aménagement du territoire et de l'agriculture. Cette lettre prétend que la mise en zone à bâtir de surfaces d'assolement est possible s'il y a compensation.

Or, l'Office fédéral du développement territorial a entretemps confirmé par écrit à l'ATE Fribourg que l'article 30 ne souffre aucune exception.

Par son recours, l'ATE veut empêcher tout précédent jusqu'à ce que la sécurité juridique soit garantie. Un tel précédent aurait inévitablement des répercussions sur l'accroissement du mitage du territoire et l'augmentation du trafic individuel motorisé dans le canton de Fribourg

Pius Odermatt

Centre commercial de la Migros à Flamatt

La demande de permis de construire de la Migros à Flamatt rappelle l'histoire de la Landi à Morat. La Migros avait repris le bâtiment d'une ancienne fabrique de carton dans le but de le transformer en centre commercial. Elle a pris le prétexte du bâtiment existant pour exiger une exception à l'article 62, alinéa 3, première phrase du règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATEC). Cela signifierait que les 100 places de parc ne devraient pas être construites dans le sous-sol ou intégrées dans le bâtiment principal du centre commercial. L'ATE a fait recours contre cette demande, car le prétexte de la garantie de la situation acquise ne s'applique pas en cas de changement d'affectation. Sans la vigilance de l'ATE, d'anciens bâtiments seraient achetés dans le canton et leur affectation serait modifiée, uniquement dans le but de contourner l'obligation de construire les places de parc en sous-sol. L'objectif de

la loi est d'encourager les centres commerciaux à utiliser le sol avec plus de parcimonie et d'améliorer l'attrait de l'espace public.

Pius Odermatt

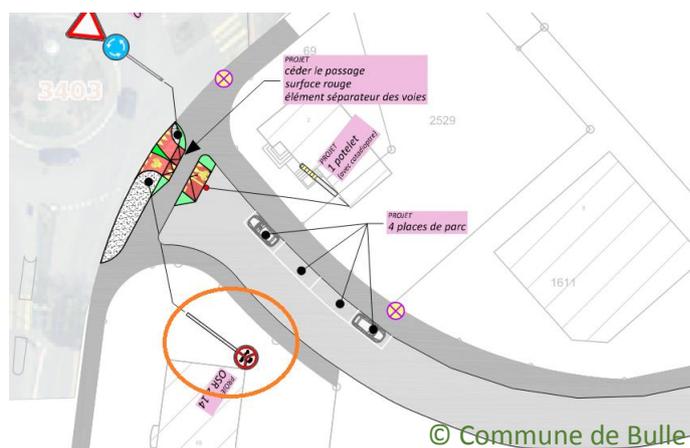
Dossier Gruyère

Chemin de mobilité douce « chemin de la Pépinière » à Bulle

Créer quatre places de stationnement sur un cheminement mobilité douce piétons/cycles dont de surcroît la dernière se situe à environ cinq mètres de l'introduction des cycles dans le giratoire est malhabile, voire à la limite de l'inconscience. En avril, nous avons complété notre opposition par le dépôt d'un recours auprès de la DAEC. Ce projet crée des risques non négligeables d'accidents pour les cyclistes et les piétons, dont le célèbre coup de la portière. Il incitera aussi les automobilistes à effectuer des manœuvres et à circuler en marche arrière, ce qui est inapproprié sur un cheminement de mobilité de douce.



7



La Commune de Bulle a invoqué à plusieurs reprises que les places de stationnement étaient dispensées de publication de mise l'enquête, car il s'agit juste de peinture. L'ATE a tenté d'invoquer la loi cantonale afin de les mettre à l'enquête publique, malheureusement sans succès.

L'ATE reste songeuse sur les conceptions urbanistiques de la ville de Bulle qui hybride un

chemin de mobilité douce piétons/cycle avec une zone 30 afin d'y créer des places de stationnement. Mais l'ATE reste encore plus perplexe concernant les services de Monsieur Ropraz qui semblent survoler les dossiers en laissant passer beaucoup de choses. S'agit-il d'un dysfonctionnement des services de la DAEC ou est-ce le directeur qui encourage ses services au laxisme lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts des modes doux et de l'environnement en général ?

Isabelle Colliard

Dossier Broye

Lidl à Sévaz

Le chantier Lidl à Sévaz est désormais terminé et le centre de distribution en exploitation. Ce centre a été construit au pas de charge sur la base d'un ancien permis de construire avec des limitations en termes de mouvements lourds, notamment la nuit. Par contre, la procédure qui nous oppose à Lidl depuis 2013 avance de manière bien nonchalante. Lidl semble miser sur la politique du fait

accompli pour faire déplaçonner ses mouvements de poids lourds et les augmenter fortement la nuit. Pendant que les 40 tonnes empoisonnent les riverains, les services de Maurice Ropraz, eux semblent miser sur la politique de l'autruche !

Pierre-Olivier Nobs

Dossier Glâne / Veveyse

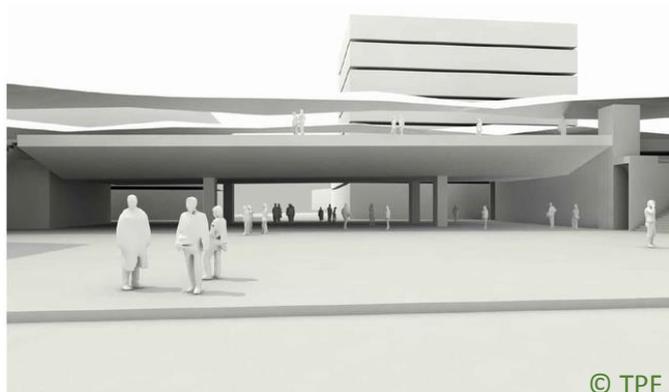
Romont

En octobre 2015, l'ATE a déposé une opposition à la énième révision du plan d'affectation des zones (PAZ) et au règlement communal d'urbanisme (RCU) de la commune de Romont. Le concept de stationnement, la connexion au chauffage à distance, les normes énergétiques à appliquer pour les nouvelles constructions, l'absence de complémentarité d'usage, l'absence d'un stationnement payant sont des exemples des éléments qui nous ont amenés à réagir. Grâce à une bonne entente entre le préfet de la Glâne, la Commune et les promoteurs lors de 3 séances de conciliation que nous avons eues, nous pensons pouvoir très prochainement lever notre opposition.

Gérald Collaud

Déplacement de la Gare de Châtel st-Denis

C'est une véritable révolution que vivra Châtel-st-Denis dans la décennie qui vient. Le déplacement de la gare, qui se fera parallèlement à une réorganisation de la mobilité dans le cœur de la cité, rendra le centre du chef-lieu de la Veveyse plus attractif pour ses habitants et pour tous ceux qui y passeront. Ce partenariat



réussi entre la commune de Châtel et les TPF mettra la mobilité douce et les transports publics au centre du périmètre de la future gare. Il permettra également aux trains d'éviter le rebroussement de l'actuelle gare. Ceux-ci gagneront quelques précieuses minutes, nécessaires pour permettre une cadence à la demi-heure entre Palézieux et Bulle.

L'ATE a été associée d'emblée à ce projet. L'occasion nous a ainsi été donnée de faire nos observations. Cette possibilité d'être écouté est appréciable. Le projet final est en accord avec ce que nous défendons

Savio Michelod

Dossiers Sarine

Révision du plan d'aménagement (PAL) du Mouret

Nous sommes intervenus avec succès dans cette procédure et avons obtenu des garanties de la Commune afin que le plan directeur des circulations du Mouret

soit complété et qu'il soit prévu des aménagements cyclables et piétonniers sur les trois routes cantonales en direction de Marly, de la Roche et de St-Sylvestre et ce au-delà du Pafuet.

Pierre-Olivier Nobs

Givisiez

L'ATE a déposé une opposition à la révision du PAL de Givisiez. Le règlement communal d'urbanisme notamment, ne prévoit ni de plan de mobilité obligatoire à partir d'une certaine taille, ni de connexions de mobilité douce obligatoires, ni d'abris pour les cyclistes par exemple. De plus, il semble peu cohérent avec la réglementation idoine de l'Agglomération (PA2 et PA3). Une première rencontre avec la Commune nous a permis d'explicitier notre position. Affaire à suivre.

Gérald Collaud

Opposition Granges-Paccot

L'ATE a levé son opposition à la demande de construction de nouveaux bâtiments avec places de parc en extension du Casino existant à Granges-Paccot. En effet, les discussions que nous avons pu avoir avec les promoteurs et la Commune ont permis d'améliorer le projet (zone de rencontre, réalisation d'une bande cyclable, accès au parking souterrain facilité pour les vélos, etc.).

Gérald Collaud

Comptage Poya

Le pont de la Poya est désormais ouvert au trafic et les mesures d'accompagnement réalisées dans les quartiers. Les premiers chiffres sont tombés en juin 2015. Dommage que le Canton, avec lequel l'ATE est lié par une convention, n'ait pas pris la peine de nous adresser ce rapport. Il a fallu passer par un échange de correspondance pour l'obtenir. Ce rapport produit par le bureau Metron démontre que les mesures font leurs effets. Cependant, un dépassement très important est constaté à l'Av. Général Guisan (+43 %). Les experts préconisent un renforcement des mesures sur cet axe. Ils expliquent encore que le seul renforcement des mesures physiques ne suffira pas et que seul un tiers de ce dépassement pourra être corrigé de cette manière. Ils rendent attentifs au fait que si l'on serre trop le robinet sur cet axe, par effet de vase communicant, on dépassera les valeurs sur des axes qui respectent les valeurs du PDpT (plan directeur partiel des transports). Enfin ils recommandent de « développer une vision globale du système des transports, menant à un plan de mesures prenant en compte l'entier du réseau des transports et les différents modes de transports ». Ils préconisent aussi d'« établir un concept de mesures afin de lutter contre la croissance du transport individuel motorisé, croissance que le projet Poya a encore favorisée. Objectif, augmenter la part modale des modes doux et des transports publics bien adaptés au milieu urbain ». L'ATE ne peut qu'appeler nos autorités à entendre les recommandations du bureau Metron, à retrousser les manches et à se mettre au travail dans les meilleurs délais !

Pierre-Olivier Nobs

Grand Conseil

En 2013, les citoyennes et citoyens ont défini, lors d'une votation populaire fédérale, de nouveaux critères en matière de gestion du territoire. Fin 2015, le Conseil d'État a soumis au Grand Conseil un projet de loi modifiant la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, afin d'y intégrer ces nouveaux critères. Une esquisse cohérente, comprenant également un droit d'emption pour les communes afin que l'intérêt public prépondérant puisse, si nécessaire, primer par rapport à l'intérêt privé, comme demandé par l'ATE section Fribourg. Une majorité du parlement a malheureusement refusé d'introduire ce nouvel outil, vidant au passage la législation de sa substance, estimant que le droit à la propriété est prioritaire.

10

Simon Bischof

Commissions et groupes de travail

Commissions et groupe de travail du Canton et de la Ville de Fribourg

En 2015, la vision des membres et du comité de l'ATE-Fribourg a été une fois encore bien représentée dans différentes commissions et groupes de travail du Canton et de la Ville de Fribourg. Un échange régulier et très ouvert a lieu dans les deux commissions vélos et piétons de la Ville – ce qui est très positif. La situation reste toutefois insatisfaisante pour les cyclistes en ville, et retient de nombreuses personnes à recourir à ce mode de déplacement futé au quotidien. Nous espérons qu'avec la nouvelle composition du Conseil Communal, davantage de mesures en faveur de la mobilité douce seront prises à Fribourg. Nous y veillerons. Nous siégeons également dans les commissions de l'aménagement du territoire, du développement durable, de la stratégie cyclable cantonale ainsi que dans le groupe de travail vélostation.

Roger Gut

Plan de mobilité des TPF

Votre section fait partie du groupe de travail qui pilote le plan de mobilité des TPF. Le déménagement de ce pilier de l'économie fribourgeoise sur un seul site qui centralisera les ateliers pour les bus, ceux pour les trains et l'administration est un réel défi, le site de Givisiez étant pour le moment plutôt mal desservi en matière de transports publics et de mobilité douce.

Pierre-Olivier Nobs

Cabamobil

La section fait toujours partie du comité qui suit l'évolution de Cabamobil. Ce service de livraison à domicile à vélo électrique en ville de Fribourg se porte bien avec une vitesse de croisière de 1000 cabas livrés par mois. De plus, c'est toujours gratuit. Si vous n'êtes pas encore client, c'est le moment ou jamais !

Pierre-Olivier Nobs

cabamobil

Livraison à domicile GRATUITE en vélo électrique
Avec vos courses Vert chez vous ...



Renseignements tél. 026/351 74 42 Localisation du stand Cabamobil: Entre Fribourg Centre et Manor
www.fribourg-centre.com www.ville-fribourg.ch

FRIBOURG
centre

MANOR®

LaGALERIE



Groupe sauver le trolleybus à Fribourg

Votre section a participé activement à ce groupe composé de représentants du syndicat des transports (SEV) et de partis politiques. L'objectif de ce groupe est d'éviter la suppression des lignes de contact avec le prétexte de revaloriser le secteur de la cathédrale et de la gare de Fribourg. La vraie raison est de faire des économies en faisant circuler des bus diesel à la place des trolleys. L'ATE se réjouirait de voir circuler des bus électriques, écologiques et économiquement compétitifs ne nécessitant pas de lignes de contact. Mais selon nous, « l'agglomération fribourgeoise » n'a ni la taille ni les moyens financiers de jouer les pionniers. Une fois les lignes supprimées, nous n'aurons que les yeux pour pleurer et le bruit continu des diesels qui nous dira : « vous n'apprenez rien, après avoir supprimé bêtement vos tramways, vous auriez dû apprendre de vos erreurs ! »

Pierre-Olivier Nobs

Jury du concours requalification du secteur de la Gare

Invitée par la ville de Fribourg au sein du Jury de ce concours d'architecture, l'ATE salue le large périmètre qui bannira le trafic privé au profit des transports publics et de la mobilité douce. Le projet qui a été choisi est bon, mais nécessiterait selon l'ATE une augmentation des places abritées pour les piétons.

Pierre-Olivier Nobs

Demande de collaboration : TP Broye, Gruyère, Glâne et Veveyse

L'ATE a été associée à une étude sur les transports publics dans le sud du canton. Si la future cadence à la demi-heure entre Bulle et Palézieux est réjouissante, la desserte (par bus) d'une zone peu densément peuplée pose plusieurs problèmes, tant en termes d'efficacité que de coûts. Pour que les transports publics soient une alternative à la voiture, la desserte doit être bonne. Il est donc préférable d'offrir des prestations de qualité sur des axes forts (taux de couverture des coûts par les produits supérieur à 30%) plutôt qu'une desserte insuffisante partout.

Savio Michellod

Cirque Toamême

L'ATE a joué les bons offices pour le Cirque Toamême afin de lui permettre de déménager prochainement sur le site de l'ancienne usine thermique de la Maigrauge. Le respect de la zone de silence autour du monastère imposera aux parents de ne pas conduire leurs enfants devant la porte. Le cirque est plein d'idées et les enfants pleins d'énergie ! Merci d'avance aux parents de jouer le jeu.

Pierre-Olivier Nobs

Conseils aux membres

Parcage sauvage à Fribourg, Romont et Meyriez

La section est venue en appui de citoyennes et citoyens nous ayant relaté des cas particulièrement criants et répétés de stationnements sauvages. Nous avons écrit à la Ville de Fribourg, notamment pour lui proposer de mettre sur pied un concept pour faire face au stationnement sauvage lors de manifestations

importantes telles que le Morat-Fribourg ou la St-Nicolas. Nous sommes aussi intervenus à Romont pour que les écoliers puissent réutiliser le trottoir, obstrué systématiquement par des carrosseries, et qu'ils ne soient plus contraints de se rendre à l'école en déambulant sur la chaussée. Enfin, nous avons joués les « urgentistes » à Meyriez où le chantier de rénovation de l'hôpital laissait les véhicules squatter le trottoir sans offrir d'alternatives sécurisées et pour éviter que les écoliers se rendant à l'école finissent à l'hôpital !

Pierre-Olivier Nobs

Comment nous soutenir ?

Le comité rappelle à ses membres qu'ils ont la possibilité de soutenir les activités de la section par un engagement bénévole (présence aux stands, travail de traduction, etc.) ou par un don (CCP : 17-10329-7). Un très grand merci !

Site internet, Newsletter, Facebook, Twitter

Si vous désirez être régulièrement informés de nos activités, il suffit de vous inscrire à notre **newsletter** à l'adresse : info@ate-fr.ch ;

Site internet : www.ate-fr.ch

Facebook : <http://www.facebook.com/ate.vcs.fr>

Twitter : http://twitter.com/ate_vcs_fr

14

Pour nous contacter

ATE Association transports et environnement, Section Fribourg, CP 67, 1701 Fribourg

E-mail : info@ate-fr.ch

Remerciements

Nous remercions chaleureusement nos traductrices, traducteurs, relectrices et relecteurs bénévoles : Joseph Brügger, Gerald Collaud, Roger Gut, Virginie Kauffmann, Thomas Kugler, Stefan Leuenberger, Pius Odermatt et Nadya Rohrbach.

Votre section est membre du Comité antinucléaire fribourgeois.





En route vers
le plus grand stade
de Suisse.

